

Octobre 2011
Numéro 5

L'Echo des commerces

www.shopping-feurs.com



Assemblée Générale de Cités Commerce

Mardi 11 Octobre – Château de Magneux Haute Rive

C'est entre Montbrison et Feurs, à Magneux Haute Rive que s'est tenue le 11 octobre, l'Assemblée Générale de Cités Commerce.

A cette occasion, les coprésidents, Françoise GAY PEILLER et Guy POYADE ont présenté le rapport moral, remerciant ainsi l'ensemble des partenaires de Cités Commerce.

Catherine FOURETS et Julie FARISSIER ont ensuite présenté le rapport d'activités de

l'association.

Depuis sa création, Cités Commerce a permis de développer des projets structurants avec notamment le lancement des chèques cadeaux il y a tout juste un an.

L'association est aujourd'hui reconnue comme un dispositif innovant par l'ensemble des partenaires des deux villes qui ont un réel ressenti positif vis-à-vis de ce dispositif de management unique en France.

Dans un troisième temps, le cabinet comptable Courat a présenté le rapport financier ainsi que le budget prévisionnel 2011 de l'association.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par la présentation de l'Enquête consommation des ménages 2011 pour les deux villes par Nicolas Schmitt, chargé d'études à l'observatoire économique de la CCI de Saint-Etienne.

Dates à noter !

- Quinzaine Commerciale

19 Novembre au 3 Décembre

- Tirage du loto de la Quinzaine :

3 Décembre à 18h30

- Marché de Noël :

10 et 11 décembre



Show Mode

Vendredi 14 Octobre – Maison de la commune

Cette année 6 boutiques foréziennes s'étaient données rendez-vous sur le podium. L'occasion pour elles de présenter un aperçu de leur collection Automne-Hiver 2011-

2012. Sur le podium se sont succédées les présentations des collections prêt à porter enfant, féminin mais aussi masculin. La soirée s'est poursuivie par un défilé de

lingerie puis par la présentation des robes de mariés et costumes. Une soirée qui donne envie de renouveler sa garde-robe avec les nouvelles tendances présentées.

Salon du mariage

Samedi 22 et dimanche 23 Octobre – Equi' Forum Hippodrome

Pour sa 2ème édition, le Salon du mariage organisé par « Les Boutiques de Feurs » et l'agence événementielle Capéa a connu un véritable succès puisque ce n'est pas moins de 600 visiteurs qui ont poussé les portes de l'Equi'forum. Un salon placé sous le signe de la diversité et de la complémentarité. Une trentaine d'exposants

avait répondu présents. Ce salon était l'occasion pour les futurs mariés de trouver tous les partenaires pour l'organisation de ce grand jour. Les secteurs représentés étaient bien naturellement les robes de mariée et les costumes mais aussi la mise en beauté, l'onglerie, les métiers de bouche, les cavistes, la décoration, les

fleuristes, les photographes, les voyages... Une tombola permettait aux visiteurs de gagner de nombreux lots parmi lesquels des robes de mariées et des banquets. Ce succès est très encourageant pour les organisateurs mais aussi pour les commerçants !



A venir à Feurs



Le retour de la Quinzaine Commerciale à Feurs

Du 19 novembre au 3 décembre

Pour animer les commerces et inviter les clients à anticiper les achats de fin d'année, «les Boutiques de Feurs» organise une quinzaine commerciale du 19 novembre au 3 décembre. A cette occasion, les boutiques participantes

permettront à leurs clients de tenter de gagner une Renault Twingo en jouant au loto organisé pour cet événement. Le tirage du loto aura lieu le samedi 3 décembre à 18h30 sur la place de la Mairie.

Nous rappelons que ces animations sont

destinées à TOUS types de commerces (adhérent ou non).

C'est en travaillant TOUS ENSEMBLE que nous ferons de Feurs un centre-ville qui continue d'être attractif auprès de nos clients.



L'accessibilité dans les commerces

L'accessibilité : cadre réglementaire et définition

Réglementation

A partir du 1^{er} janvier 2015, tous les commerces, quelle que soit leur taille, devront être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'accessibilité c'est quoi ?

Tout commerce doit permettre, dans des conditions normales de fonctionnement, à des personnes à mobilité réduite, avec la plus grande autonomie :

- d'accéder aux locaux et équipements,
- de circuler de manière autonome,
- d'utiliser les équipements,
- de bénéficier des prestations pour lesquelles l'établissement a été conçu.

Le FISAC peut être une opportunité pour la réalisation des aménagements en lien avec l'accessibilité. En effet, les équipements et aménagements destinés à assurer et à faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont éligibles aux subventionnements FISAC.

Des subventions comprises entre 20% et 40% du montant des travaux peuvent être allouées avec un plafond de 10 000€.

Comment rendre accessible mon commerce ?

Présentation de quelques recommandations en matière d'accessibilité des points de vente

• Accès au magasin

Il doit se faire de plain-pied avec l'extérieur ou avec un dénivelé maximum de 2cm. Si le dénivelé est plus important, un aménagement, de type plan incliné, doit être réalisé. La porte d'accès au magasin doit être minimum de 0,90 m de large en privilégiant, autant que possible les portes à ouverture automatique.

• Caisses d'accueil et de paiement

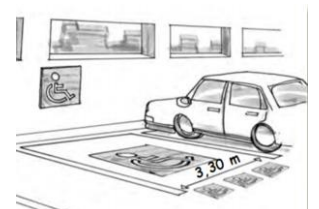


Les caisses doivent être adaptées à l'accueil des personnes handicapées et disposer d'une partie surbaissée de 0,80m.

• Circulation dans le magasin

Les allées entre les rayons doivent permettre de circuler avec aisance avec un minimum de 0,90m de largeur et avec des aires de retournement de 1,50m réparties dans le commerce. S'il existe des cabines d'essayage, celles-ci doivent également être aux normes handicapées. En cas d'impossibilité, il faut prévoir des cabines séparées par des rideaux.

• Parking



Si vous possédez un parking privé, des places réservées aux personnes handicapées doivent être prévues (2% des places totales et au minimum une place). Les places pour personnes handicapées doivent être plus larges que celles pour les personnes valides (3,30m au lieu de 2,50m) et leur emplacement doit faire l'objet d'une double signalisation au sol et en hauteur.

Des questions, des suggestions, des remarques ?

Contacts :

Julie FARISSIER – Manager de Ville
06 69 75 42 42
citescommerce@yahoo.fr

Marion MARCOUX – Assistante commercialisation
06 69 75 42 44